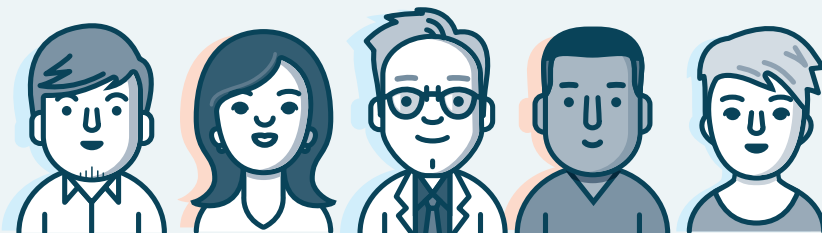


Devenez réserviste de l'Éducation nationale



Qui peut devenir réserviste ?



RÉSERVE CITOYENNE n.f.

Ensemble de réservistes volontaires et bénévoles souhaitant apporter son concours aux missions de l'École, voire aux activités périscolaires, dans le cadre de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

Bénévoles d'associations, professionnels, étudiants, retraités, délégués départementaux, etc.



Sur quelle(s) thématique(s) peut-il intervenir ?

Le réserviste peut intervenir sur une ou plusieurs des thématiques suivantes :

citoyenneté, laïcité, égalité filles-garçons, lutte contre la discrimination, le racisme, l'antisémitisme, le harcèlement, monde professionnel, médias et information, etc.



Comment devenir réserviste ?

Inscrivez-vous sur :
lareservecitoyenne.fr

